Force Ouvrière Enseignement Supérieur et Recherche



FNEC FP-FO. 6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex

FO ESR

Tél.: 01 56 93 22 88 ou 01 56 93 22 50 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

FO ESR soutient les personnels de l'Université de Toulouse 3 en grève contre l'augmentation du temps de travail des BIATSS

A l'Université de Toulouse 3 la mobilisation des personnels pour l'abandon du plan de remise en cause des horaires-congés qui prévoit la suppression de 10 jours de congés ne fait que s'amplifier.

Depuis plusieurs mois il y a des Assemblées Générales massives, une pétition qui circule contre cette augmentation du temps de travail et qui a été signée par plus de 1000 personnes!

L'argumentaire de la direction de l'UT3 invoquant une obligation de "mise en conformité" au nom des 1607h n'est pas recevable. Il s'agirait en réalité d'une suppression de 278 ETP (Équivalent Temps Plein) dans les années à venir.

Et dans le même temps :

Un rapport de l'IGF (inspection générale des finances) propose de **supprimer 6 jours de congés annuels de 190 000 agents dans la fonction publique d'État, incluant notamment les personnels BIATSS** de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

Le projet de loi dit de transformation de la Fonction publique prévoit la suppression des régimes de temps de travail dérogatoires aux 1607 h dans la fonction publique territoriale.

En réalité, selon le rapport de l'IGF, ces mesures permettrait au gouvernement de supprimer 65 000 postes de fonctionnaires !

FO ESR appellent d'ores et déjà tous les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche à se mettre en grève le jeudi 9 mai prochain, avec les autres fonctionnaires et agents de la fonction publique, pour dire non à ce projet de loi de transformation de la fonction publique!

Le combat des personnels de l'université de Toulouse concerne ou concernera à terme l'ensemble des personnels de l'enseignement supérieur.

FO-ESR demande avec les personnels de l'UT3 :

- L'abandon du plan de remise en cause des horaires-congés
- Le maintien des acquis et la reconquête de tous ceux qui ont été supprimés !
- Des créations de postes statutaires et la titularisation des contractuels!
- L'abandon de toutes les suppressions de postes!
- Le rattrapage du pouvoir d'achat (+16%) et l'abandon du gel du point d'indice!
- L'arrêt des politiques d'austérité!
- Le maintien et le renforcement de tous les services publics : l'abandon des fusions et mutualisations de services et établissements !
- Le maintien du code des Pensions Civiles qui garantit un montant de retraite lié au dernier indice.